
SESSION DE 2017

Unité – Progrès – Justice

**SPECIALITE : ADMINISTRATION COMMERCIALE
ET COMPTABLE**

EPREUVE DE COMMUNICATION EN MILEU DE TRAVAIL

Durée : 2 heures

Coefficient : 01

I. REDACTION (12 pts)

CUIR LUXE est une société de fabrication d'objets en cuir. C'est une SA au capital de 10 000 000 F CFA, sise 9, place de la Nation ; 05 BP 45 Ouagadougou 05 ; Tél. : 25 45 18 15 ; Fax : 25 45 18 16 ; CCB : CBI 12586 ; RCCM : BF OUA 2009-6352 B ; IFU : 005630R ; CCP : 65767788 ; Email : cuirlux@yahoo.fr.

Monsieur Blaise ADA, Directeur commercial de ladite société avait envoyé en date du 30 mai 2016 à son client BARKCUIR, 03 BP 410 Koudougou 03, la facture n° PL28 d'un montant de 1 500 000 F CFA, réglable au comptant dès réception.

Le 2 juin 2016, BARKCUIR a adressé une correspondance à son fournisseur pour lui demander un délai de paiement supplémentaire de 30 jours parce qu'elle traverse une période de difficultés financières.

Travail à faire :

Rédigez la réponse de CUIR LUXE qui refuse la prorogation d'échéance (raison du refus à déterminer) (Nos réf. : AS/IC/25/16 ; Vos réf. : TF/JV/78/16 ; date : jour de l'examen)

II. QUESTIONS DE COURS (8 pts)

1. Qu'est-ce qu'une facture de doit ?
2. Citez quatre types de factures que vous connaissez.
3. Qu'est-ce que la correspondance commerciale ?
4. Citez les différentes mentions d'identification de la lettre commerciale.
5. Qu'est-ce qu'une lettre de change ?
6. Pourquoi faut-il classer les documents ?